

Annulation du referendum à Alex, la population va-t-elle se coucher devant la dictature gouvernementale ?

écrit par Christine Tasin | 1 octobre 2016



Illustration, au micro l'affreux bonhomme Spitz, préfet et organisateur des basses oeuvres de Hollande-Valls-Cazeneuve

Les habitants d'Alex doivent réagir d'urgence et ne pas lâcher prise. Manifestation devant la Préfecture et plus si affinités... Le Préfet ne doit plus pouvoir prendre la parole nulle part, il ne doit plus pouvoir circuler sans que des lazzis et des sifflets lui pourrissent la vie.

Ce qui s'est passé est en effet un déni de démocratie. Le préfet, aidé par le tribunal administratif, a piétiné allègrement le droit du peuple à décider de son sort. Cela ne peut pas se terminer ainsi...

Résistants, levez-vous !

Le maire d'Alex annonce l'annulation du référendum sur les migrants

12 h: « Un déni de démocratie » pour le maire d'Alex

C'est un maire d'Allex franchement amer qui s'est expliqué en fin de matinée devant la presse nationale et même internationale sur l'annulation du référendum local qu'il projetait ce dimanche sur le thème de l'accueil d'une cinquantaine de migrants dans sa commune (2500 habitants). Gérard Crozier, en présence du président LR du conseil départemental de la Drôme, Patrick Labaune, a bien souligné qu'il avait pris cette décision à contre cœur, « contraint et forcé », parlant même de « déni de démocratie » dans le bras de fer qui l'a opposé une semaine durant au préfet de la Drôme et au tribunal administratif de Grenoble. Pour sa part, Patrick Labaune a fait tomber le mot « dictature » en commentant les faits rapportés par Gérard Crozier. Le maire d'Allex a prévu d'expliquer sa décision aux Allexois en début d'après-midi ce samedi. Mais un certain nombre d'entre eux étaient déjà sur le parvis de la mairie avant même la fin de la conférence de presse. Ils ont eu la primeur des explications du maire.

11 h 15: le maire d'Allex vient d'annoncer lors d'une conférence de presse qu'il a pris la décision dans la nuit d'annuler le référendum sur l'accueil des migrants dans sa commune. Il projetait de l'organiser ce dimanche 2 octobre. Vendredi, statuant en référé à la demande du préfet de la Drôme, le tribunal administratif de Grenoble avait invalidé la délibération du conseil municipal d'Allex sur l'organisation du scrutin. En passant outre, le maire, Gérard Crozier, aurait ainsi violé la loi.

<http://www.ledauphine.com/drome/2016/10/01/le-maire-d-allex-annonce-l-annulation-du-referendum-sur-les-migrants>